

retrait de la loi travail !

En 2006, Hollande disait "le 49.3 est un déni de démocratie" ...en 2016, il l'utilise pour passer en force ! Alors qu'une grande majorité de la population est opposée à la loi travail, que partout en France ont eu lieu des manifestations massives, le gouvernement a décidé de couper court au débat parlementaire en dégainant le 49.3. Souvenons-nous qu'en 2006, la mobilisation massive des jeunes et des salarié-e-s avait permis de faire abroger le CPE malgré l'utilisation du 49.3 par le gouvernement Chirac/Villepin.

Un code du travail à la carte !

La loi travail repose sur un principe simple : la soumission totale des salarié-e-s aux besoins de l'entreprise. Avant l'application de cette loi, les négociations d'entreprises (au sujet des contrats, du temps de travail, des congés, de la politique salariale...) étaient encadrées par le code du travail. Si cette loi passe, les salarié-e-s seront seul-e-s face à leur patron pour négocier des accords qui pourront déroger au code du travail et rendre les conditions de travail encore plus précaires. On imagine déjà les pressions et chantages que pourront subir les salarié-e-s dans les entreprises sans syndicat combatif.

Violences policières : c'est le droit de manifester qui est attaqué

À la violence patronale dans les entreprises répond la violence policière dans la rue. Pour faire taire la mobilisation, le gouvernement utilise la force. Cependant, les manifestant-e-s sont suffisamment nombreux-ses, solidaires et déterminé-e-s pour que les violences policières n'en viennent pas à bout. L'utilisation des gaz lacrymogènes, des flashballs, des matraques visent à effrayer la population mais en réalité l'usage de la force révèle la faiblesse du gouvernement. Le gouvernement traite les

militant-e-s comme des criminels et les syndicalistes comme des "voyous", soyons uni-e-s contre la répression du mouvement social.

Gagner sur la loi travail, c'est renforcer les luttes dans tous les secteurs. Dans les hôpitaux, les entreprises, les commerces, chez les cheminot-e-s, les postier-e-s, dans l'éducation ou dans les associations..., nous subissons les mêmes attaques: aggravation de la précarité et dégradation des conditions de travail. Refusons de choisir entre chômage et précarité: organisons-nous pour la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires, un vrai droit au chômage, répartissons les richesses. Pour envoyer Vallser la loi travail : organisons-nous, débattons des modalités d'actions dans les lieux de travail, dans les quartiers, sur les places.

La grève, c'est l'arme des travailleurs et des travailleuses contre le patronat.

Dans le privé : le droit de grève est un droit reconnu à tout-e salarié-e, syndiqué-e ou non. Si la grève est nationale, comme c'est le cas contre la loi travail, il n'est pas nécessaire de déposer un préavis.

Dans la Fonction publique : Solidaires a déposé un préavis de grève couvrant jusqu'au 31 mai.

Pour plus d'informations : www.solidaires.org

toutes et tous en grève et dans la rue le 17 mai

...et on continue le 18 mai jusqu'au retrait !

RDV M° Ecole militaire mardi 17 mai à 14H

Union locale Solidaires Paris-Est : dans l'Est parisien, un syndicalisme de lutte pour la transformation sociale. L'UL Solidaires Paris Est regroupe des militant-e-s syndicaux de différents secteurs professionnels désireux de faire vivre le syndicalisme non seulement sur leurs lieux de travail mais aussi localement dans leurs quartiers. C'est au sein de l'Union Syndicale Solidaires (SUD) que toutes et tous nous nous organisons pour défendre nos droits, en gagner de nouveaux et transformer la société. Pour nous contacter : ul-parisest@solidairesparis.org